



Communes forestières
Bouches-du-Rhône



Les Communes forestières des Bouches-du-Rhône

Le réseau qui représente et accompagne
les communes dans leurs projets forêt bois



Les Communes forestières des Bouches-du-Rhône

Les Communes forestières des Bouches-du-Rhône participent à un **réseau** structuré aux échelles régionale et nationale.

Dans les Bouches-du-Rhône, l'association regroupe **65 communes** sur les 119 que compte le département, ainsi que 2 territoires et le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

L'ensemble du réseau constitue une **force de proposition** vis-à-vis de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département pour la définition de leurs politiques forestières adaptées au contexte de la forêt méditerranéenne.

Objectifs

Le réseau des Communes forestières œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier, pour une gestion durable faisant de la forêt un élément fort de développement local.

Les Communes forestières apportent une expertise technique aux élus locaux pour la conduite de leurs projets liés à la forêt et au bois.

Elles les accompagnent dans l'exercice de leurs compétences de :

- **propriétaire de forêt**
- **aménageur du territoire**
- **maître d'ouvrage de bâtiments**
- **responsable de la sécurité**

La politique des Communes forestières est définie et pilotée dans le département par 11 élus communaux qui forment le conseil d'administration.

Composition du Conseil d'administration

Président

Christian DELAVET, Maire de Saint-Antonin sur Bayon

Vice-Présidents

Jean-Pierre GINOUX, Conseiller municipal de Noves

Robert MIECHAMP, Conseiller municipal d'Auriol

Trésorier

Céline BUSCA-VOLLAIRE, Conseillère municipale de Gardanne

Secrétaire

Jean LE PESQ, Conseiller municipal de Simiane-Collongue

Membres

Philippe CHARRIN, Maire de Vauvenargues

Pascal CORTEJO, Adjoint au maire de Gréasque

Bernard DUPONT, Maire de Boulbon

Yves DURAND, Adjoint au maire de Saint-Etienne-du-Grès

Anne-Flore GRECH, Conseillère municipale de Lamanon

Mireille JOUVE, Maire de Meyrargues

José ROUX, 1er Adjoint au maire de Coudoux



Les Communes forestières, des actions et des services :



Suivi de la mise en oeuvre du contrat Etat-ONF-Communes forestières 2016-2020

- > Définition des objectifs de l'ONF dans le département et suivi du maillage territorial
- > Appui aux élus pour le renouvellement de l'aménagement forestier et la commercialisation des bois
- > Suivi de l'application du contrat 2016-2020



Développement des politiques territoriales

- > Accompagnement des politiques forestières de territoires et mise en réseau
- > Appui technique et ingénierie financière des projets territoriaux



Valorisation du bois en circuit-court

- > Accompagnement à la mobilisation des bois
- > Aide à l'organisation des circuits court d'approvisionnement
- > Développement pilote de la construction en bois local, source de valeur ajoutée pour la forêt
- > Accompagnement des communes dans leurs démarches de certification PEFC et prise en charge du coût de la certification



Formation, information et appui aux communes dans leurs projets forestiers

- > Organisation de sessions de formations thématiques, territorialisées ou à la demande, afin de donner les moyens aux élus d'exercer leur compétence en matière de forêt
- > Information permanente des élus : lettre mensuelle, revue semestrielle ou courrier spécifique
- > Réponse aux questions spécifiques des élus pour la mise en oeuvre de leurs projets forestiers

Au niveau régional, les Communes forestières animent avec le concours de la Région l'**Observatoire régional de la forêt méditerranéenne**.



- > Outil d'aide à la décision, il permet d'accéder aux différentes informations sur la forêt et le bois nécessaires aux élus locaux pour leurs projets (diagnostic PLU, SCOT, projets particuliers...).
- > Il constitue également un cadre de concertation entre les acteurs forestiers.





Vos interlocuteurs

Bouches-du-Rhône

Pavillon du Roy René
Valabre CD7
13120 GARDANNE
Tél. 04 42 51 54 32
contact13@communesforestieres.org

Dans le département :

- ▣ **Lucile Perdereau**,
chargée de mission Mobilisation des bois
- ▣ **Isabelle Desmartin**,
pour les autres sujets forêt-bois

sont à votre écoute pour répondre à vos questions.

Intervient également sur le département :

- ▣ **Anne-Lise Victoire**, chargée de mission Observatoire (Données/Cartographies) et appui aux Plans d'approvisionnement territoriaux
- ▣ **Caroline Galles**, coordinatrice Bois énergie et Mobilisation des bois
- ▣ **Maylis Porte**, chargée de mission Bois énergie/Animation régionale
- ▣ **Julien Lopez**, chargé de mission Mobilisation des bois
- ▣ **Marie de Guisa**, chargée de mission Formation des élus, Certification PEFC
- ▣ **Philippe Viel**, chargé de mission Politiques territoriales
- ▣ **Jean-Brice Cordier**, chargé de mission Construction bois

Votre site d'information régionale sur la forêt
et le bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Observatoire régional
de la forêt méditerranéenne

ofme.org

Communes forestières
un réseau au service des élus

www.ofme.org/communes-forestieres

